



Retraites

Gardons nos forces

Le 23 mars la CFDT-RATP appelle à manifester pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

La CFDT-RATP déposera des préavis de grève pour toute mise en cause du calcul des pensions sur les 6 derniers mois.

Le 23 mars les négociations sur les retraites n'auront pas commencé.

Rappelez-vous 2007, la CFDT-RATP avait déposé un préavis de grève d'un jour sans rentrer dans la grève illimitée. Il était trop tôt. Résultat des jours de grève pour rien et la suppression du 1/5^{ème} et des bonifications retraite pour les nouveaux embauchés à la RATP, à partir du 1^{er} janvier 2009. **La CFDT-RATP demandait le lancement d'une grève illimitée au moment de la mise en cause du 1/5^{ème}, des tableaux spécifiques de retraites ou des 6 derniers mois.**

Le 1/5^{ème} et les tableaux spécifiques de retraites répondaient à la prise en compte de la pénibilité à la RATP. Ils ont été remplacés par la création de *l'Observatoire des métiers*. Il serait temps que l'observatoire passe de l'observation à l'action ! La CFDT-RATP n'a pas signé le protocole de sa création.

Nicolas Sarkozy a affirmé, le 15 février, à l'issue du sommet avec les organisations syndicales que « compte-tenu du temps que les mesures que nous prendrons mettront à produire leur plein effet, si nous voulons sauver le système de retraite, nous ne pouvons plus différer les décisions »

Nicolas Sarkozy a-t-il vraiment l'intention de sauver le régime de retraite par répartition, le seul à résister aux crises financières ? Il a supprimé les cotisations retraites des heures sup. Il continue à affranchir des employeurs du paiement des cotisations retraites, etc. Dernier en date : la loi de finance 2010 prévoit des exonérations de cotisations sociales patronales supplémentaires accordées pour les saisonniers de l'agriculture.

Résultat de ses mesures : 40 milliards de déficit pour les retraites et une excellente excuse pour les réformer.



Déclaration intersyndicale du 15 février 2010

Dans une déclaration commune du 15 février, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa, appellent à une journée de mobilisation le 23 mars 2010.

Lors du Sommet social qui s'est tenu aujourd'hui, le président de la République s'est limité à annoncer une série de rendez-vous. Les organisations syndicales continuent de manifester leur profonde inquiétude sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

Le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques. Il renvoie la question des chômeurs en fin de droits à une concertation avec le secrétaire d'Etat à l'emploi.

Alors que les organisations syndicales ont récemment dénoncé les atteintes au statut général des fonctionnaires, le gouvernement ne dit rien non plus sur le malaise dans la Fonction publique. Au nom de la révision générale des politiques publiques, il supprime des emplois au détriment des missions des services publics.

La dégradation des conditions de travail et de l'emploi touche les salariés du privé comme du public.

Concernant les retraites, avec un projet de loi annoncé dès septembre 2010, le calendrier reste très serré. Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites, prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.

Les rendez-vous fixés par le président de la République et les négociations avec le patronat doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés. La situation économique et sociale nécessite l'intervention convergente des salariés du public comme du privé, des retraités, des privés d'emplois, pour porter avec force leurs attentes et défendre leurs intérêts communs.

C'est pourquoi les organisations syndicales décident d'une mobilisation inter-professionnelle unitaire afin de peser sur ces différents rendez-vous. Elles décident ensemble d'une journée qui donne lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays le 23 mars.

Les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

La CFDT-RATP se tient à votre disposition, envoyez vos questions par e-mail à : contact@cfdt-ratp.com